



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2005-2006)
LE 13 DÉCEMBRE 2005**

1.00 RECUEILLEMENT

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Diane Soucy, présidente du comité exécutif.

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 13 DÉCEMBRE 2005 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME DIANE SOUCY ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Claudine Caron-Lavigueur (02), Solange Couture Dubé (14), Marie-Louise Kerneis (07), Margot Pagé (17).

MM. Éric Allard (10), Yvon Derome (21).

Tous commissaires formant quorum.

ET :

M^{me} Linda Marleau, commissaire représentante du comité de parents, niveau secondaire.

M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Carole Blouin, directrice générale adjointe

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

ET :

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Gilles Presseault, secrétaire général

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-02659-12-05 4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2005

6.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 8 novembre 2005



No de résolution
ou annotation

6.03 Règles de conduite pour les séances du comité exécutif -
Adoption

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

**8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNA-
TIONAUX ET FORMATION À DISTANCE**

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Liste des comptes : validation

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 Fourniture du mobilier (secrétariat-comptabilité) – Centre de
formation Compétence-de-la-Rive-Sud – Appel d'offres
A0-005-085-09

**12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET
DES COMMUNICATIONS**

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS
Rien à signaler.

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

**6.01 DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
8 NOVEMBRE 2005**

C.E.-02660-12-05

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneis,
commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du
procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2005.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2005
soit approuvé tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.02 DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU
8 NOVEMBRE 2005**

C.E.-02661-12-05

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur,
commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du
procès-verbal de la séance ajournée du 8 novembre 2005.



No de résolution
ou annotation

C.E.-02662-12-05

Et que le procès-verbal de la séance ajournée du 8 novembre 2005 soit approuvé tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.03 RÈGLES DE CONDUITE POUR LES SÉANCES DU COMITÉ EXÉCUTIF – ADOPTION

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, présente le dossier. Des propositions d'ajouts sont soumises et retenues.

CONSIDÉRANT que l'article 195 de la Loi sur l'instruction publique prévoit, notamment, que « Les comités établissent leurs règles de régie interne »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

d'adopter la nouvelle version des règles de conduite pour les séances du comité exécutif telle que présentée en annexe sous la cote 6.03, avec les modifications proposées.

Et d'annuler, par le fait même la version antérieure adoptée le 7 juillet 1998 selon la résolution C.C.-047-07-98.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES : VALIDATION

Les questions portant sur la période du 2 novembre 2005 au 6 décembre 2005 pour les comptes à payer sont reportées à la prochaine réunion, s'il y a lieu.

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-02663-12-05

11.01 FOURNITURE DU MOBILIER (SECRETARIAT-COMPTABILITÉ) – CENTRE DE FORMATION COMPÉTENCE-DE-LA-RIVE-SUD – APPEL D'OFFRES # A0-005-085-09

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il répond à une question.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire conforme est la **Librairie du Richelieu inc.**;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la fourniture du mobilier (laboratoire, secrétariat-comptabilité) au Centre de formation Compétence-de-la-



No de résolution
ou annotation

Rive-Sud à la **Librairie du Richelieu inc.** pour un montant forfaitaire de cent vingt-deux mille trois cent quatre-vingt-huit dollars et quatre-vingt-dix centièmes (122 388,90 \$);

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le ou les contrats, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Roch Thibault, commissaire, occupe son siège à 19 h 13.

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 14,

La présente séance ordinaire est levée.

Présidence de la séance

Secrétaire général

A.14.02
D:\Textes\CE-CEX\2005-2006\Procès-verbaux\13 décembre 2005 - A.14.02.doc